

# TIGNES

## « Altitude expériences », téléphérique avec vue

Dans le prolongement du funiculaire, le nouvel équipement de la Grande Motte s'intègre au projet global de la station qui, associée au parc de la Vanoise, cherche à développer une activité touristique « quatre saisons » en adéquation avec son environnement.

Dossier réalisé par Bruno Fournier



D.R.

Juste avant l'ouverture de la saison des sports d'hiver qui, à Tignes, débute dès l'automne, un nouveau téléphérique a été inauguré sur le glacier de la Grande Motte en même temps que le projet global dans lequel il s'inscrit. Baptisé « Altitude expériences », ce dernier bénéficie d'un investissement de 17 M€. Il s'agira d'un parcours « ludique et pédagogique », débutant à la gare du funiculaire de Tignes, à 2 100 m d'altitude, pour atteindre le glacier à 3 032 m, puis regagner le sommet à 3 546 m. Ce qui en fait le téléphérique le plus élevé du genre, avec une terrasse offrant, entre ciel et terre, une vue unique à 360° sur l'un des plus beaux panoramas des Alpes françaises.

Remplaçant l'ancien équipement, qui avait ouvert au milieu des années 1970, il a été conçu pour résister aux contraintes météo de très haute altitude. Sa conception a été réalisée en Suisse par l'entreprise Garaventa (groupe Doppelmayr), qui a fait appel aux technologies les plus avancées en matière de confort, sécurité et performance (deux cabines de 100 places pour un débit de 1 000 personnes/heure).

Une belle illustration de ce que l'on peut faire pour relever le défi du réchauffement climatique, non seulement grâce à de nouveaux équipements mais aussi en les intégrant à l'environnement et sa valorisation

Pour Dominique Marcel, président de la Compagnie des Alpes, dont la STGM (Société des téléphériques de la Grande Motte) est une filiale, il s'agit d'une belle illustration de ce que l'on peut faire pour « relever le défi du réchauffement climatique », non seulement grâce à de nouveaux équipements, mais aussi en les intégrant à « l'environnement et sa valorisation ». Dans cette optique, il n'était pas acquis de « faire converger les exigences économiques et les ambitions de protection du cadre naturel », comme cela a été réalisé à travers le partenariat mis en place avec le parc national de la Vanoise. La présidente de ce dernier, Rozenn Hars, se félicite aussi de ce rapprochement. Il est d'ailleurs symbolique que cette avancée s'effectue sur le seul site du parc qui, historiquement, avait été équipé de remontées mécaniques par dérogation. C'est un juste retour des choses que puisse être initiée une action de sensibilisation été comme hiver, comme c'est déjà le cas dans le grand hall d'accueil et le hall d'entrée du funiculaire et le sera progressivement aux différents étages du projet. Une façon de « repenser note attractivité touristique en toutes saisons », souligne pour sa part le maire de Tignes, Christophe Vitale, conscient que l'avenir passe par là. « Face au recul glaciaire, nos périodes de ski estivaux et automnaux se réduisent et perdent en qualité, remarque de son côté Nicolas Provendie, directeur de la STGM. Nous devons trouver comment maintenir le plus durablement possible l'activité sur le territoire. Parallèlement à cela, nous avons constaté que nous ne possédions pas de produit touristique permettant de mettre en valeur ce lieu unique et exceptionnel perché au cœur du parc national de la Vanoise. Il était donc nécessaire d'adapter notre offre dans son ensemble, à partir d'une vision raisonnée ».